



Toulouse + Verte

La permaéconomie : une approche méconnue qui permet de repenser son modèle ?

Toulouse + verte



Interview de Emmanuel Delannoy, co-fondateur de Pikaia, spécialisé en stratégie d'entreprises **sur les modèles économiques innovants, le biomimétisme et la biodiversité.**

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce concept de permaéconomie ? Selon vous, quels sont les grands enjeux du lien entre biodiversité et entreprises, et pouvez-vous nous donner une analyse de ces enjeux en fonction aussi de la taille d'entreprise ou du secteur d'activité ?

Emmanuel Delannoy : L'idée de la permaéconomie, c'est d'**appliquer les principes de conception et de pilotage de la permaculture au monde économique** : une approche au cas par cas, contextualisée, pas de recette généralisable. Cela demande de l'intelligence appliquée à chaque projet en fonction du contexte. Comme la permaculture, c'est une manière de **concevoir et piloter des systèmes de production humains durables et inspirés par les écosystèmes**. Dans l'esprit des concepteurs de la perma, cela ne se limite pas aux activités agricoles. La compréhension par le grand public est sur l'agriculture, alors que ça peut être à tous les secteurs, y compris économiques et commerciaux.

Le deuxième principe de base est issu de la proposition du rapport Brundtland, qui a défini le développement durable comme : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Dans la logique d'un permaéconomiste, c'est la préparation du sol pour préparer l'avenir : ne pas nourrir la plante mais le sol, pour enrichir sa capacité biologique, à fixer les nutriments, stocker l'eau.... **On cherche à investir ici dans le socle de capital humain (connaissance, science), social (cohésion) et le capital naturel** - le bien commun dont les entreprises bénéficient pour leur fonctionnement naturel sans se demander ce qu'elles renvoient à la biodiversité.

Il faut **agir dans une rétroaction avec la biodiversité**, que ce soit dans un mécanisme généralisé (restauration, laisser de la place) ou dans le cœur de métier en se demandant l'impact que l'on a, en quoi l'activité a besoin de la biodiversité pour fonctionner (est-ce un fournisseur ?).

Ensuite, il faut voir **comment agir avec les parties prenantes locales, scientifiques, ONG, services écosystémiques, gestionnaires du foncier** (parcs naturels régionaux, etc.). La biodiversité est un bien commun et l'entreprise doit participer à sa hauteur et de son métier à son entretien.

Si vous deviez donner un ou deux conseils à une entreprise pour se lancer ?

Emmanuel Delannoy : S'informer, se former et faire de même avec les équipes en interne : **augmenter le niveau de compétences générales sur la biodiversité**. Dans nos pays on se spécialise très tôt : quand vous êtes manager ou ingénieur en entreprise, les sciences naturelles, la biologie et l'écologie vous n'en avez pas entendu parler depuis très longtemps, sauf si ce sont vos études. La plupart des gens aux manettes des entreprises n'ont plus cette culture alors que c'est au moins aussi important que l'anglais et la comptabilité.

Une fois qu'on a travaillé sur ces compétences, on peut **faire un inventaire** (Évaluation des services rendus aux entreprises par les écosystèmes) : relations d'impact, de dépendance aux écosystèmes pour déterminer les acteurs qui agissent sur les milieux, les tendances, les effets cumulés des activités de tous les acteurs sur la biodiversité. Des outils méthodologiques qui nécessitent une pratique à laquelle on peut se former en interne.

Le conseil d'Emmanuel Delannoy pour passer à l'action ? *"Ne pas chercher à agir seul, s'informer à travers les réseaux (management transversaux, filières qu'il faut aller voir, les ONG, le muséum, les organisations scientifiques) qui sont des partenaires et qui peuvent remonter le niveau de compétences et guider les actions."*

Pour retrouver la diffusion du webinaire organisé le 8 octobre 2020, c'est par [ici](#).